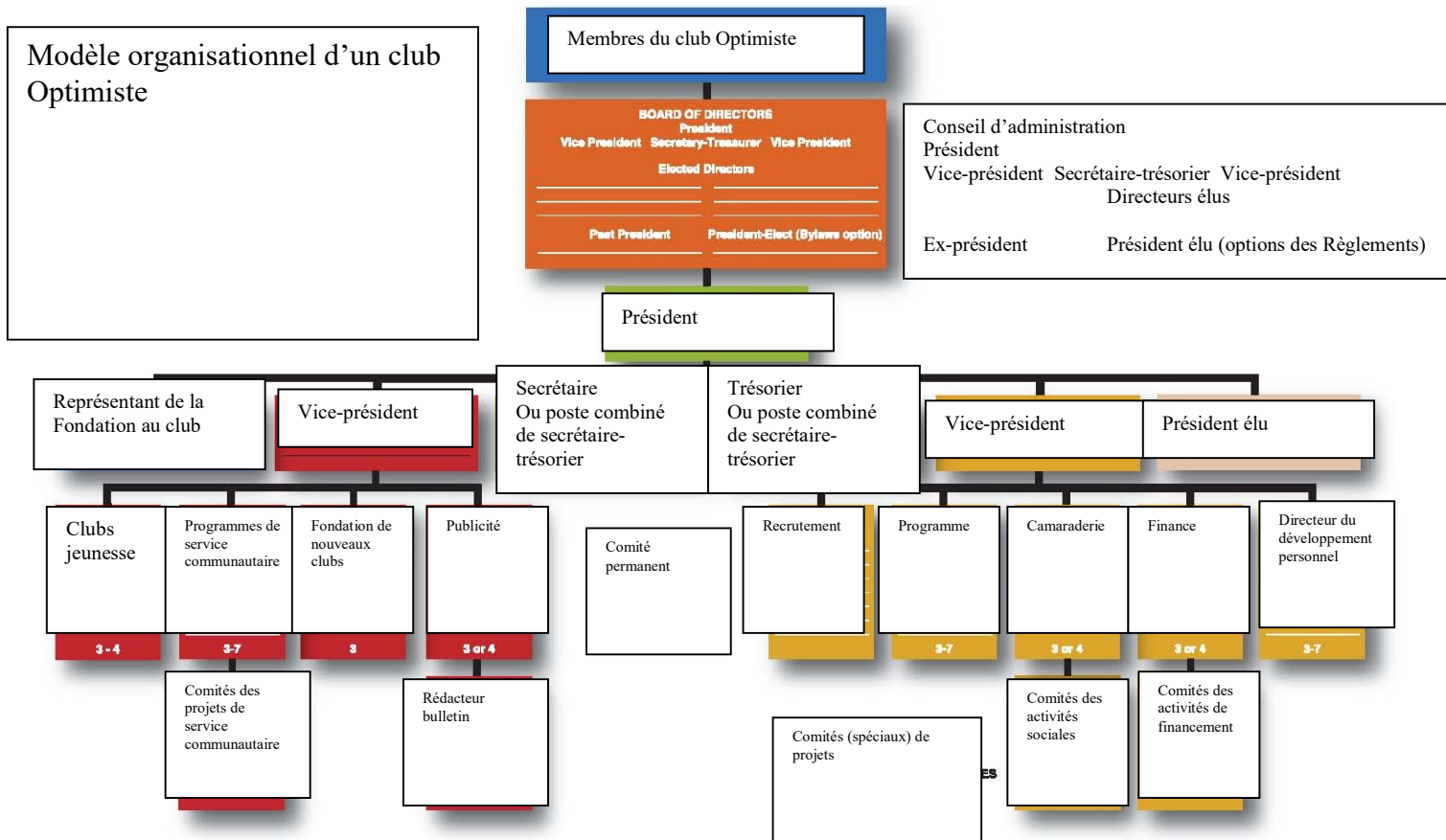


# L'organisation d'un club

Pour assurer l'administration efficace d'un club, la structure organisationnelle doit être clairement définie de sorte à déterminer l'autorité hiérarchique et les responsabilités. L'organigramme modèle ci-dessous est fondé sur l'expérience de milliers de clubs Optimistes. La plupart des clubs peuvent utiliser l'organigramme tel quel. Il est recommandé que le président finalise l'organigramme et le distribue à tous les membres du club.



## Les responsabilités des dirigeants et des administrateurs

### Le conseil d'administration

(Le conseil d'administration se compose du président, du ou des vice-présidents, du secrétaire-trésorier, du président élu et du nombre de directeurs élus, lesquels disposent du droit de vote.)

### Les responsabilités du conseil d'administration (élu) sont :

- Décider des politiques;
- Élaborer des plans à court terme et à long terme;
- Élire ou radier des membres;
- Superviser les activités du club;
- Mettre les comités du club en action;
- Donner une rétrospective annuelle des livres comptables du club;
- Pourvoir les postes vacants entre les élections;
- Identifier les causes et amorcer des plans pour remédier à la perte excessive de membres et à la faible assiduité.

### **Les responsabilités du président (élu) sont :**

- Coordonner et stimuler la mise en œuvre des programmes et des politiques de club;
- Présider les réunions du club et du conseil d'administration;
- Représenter le club auprès de la collectivité et de différents paliers d'Optimist International;
- Faire les nominations nécessaires;
- Faire partie du conseil d'administration de district;
- Travailler en collaboration avec le directeur de la croissance personnelle du club afin de favoriser l'épanouissement personnel et professionnel des membres.

### **Les responsabilités du vice-président (élu) sont :**

(Un club peut élire jusqu'à deux vice-présidents.)

- Servir de lien entre le conseil d'administration et un groupe de comités;
- Présider les réunions du club et du conseil d'administration pendant l'absence du président;
- Faire partie du conseil d'administration;
- S'acquitter des fonctions qui sont généralement confiées au vice-président;
- Exécuter les tâches confiées par le président.

### **Les responsabilités du secrétaire-trésorier sont :**

(Un club peut fusionner les postes du secrétaire et du trésorier ou disposer de deux postes distincts.)

- Conserver les procès-verbaux des réunions du club et du conseil d'administration;
- Recevoir et déboursier tous les fonds du club;
- Tenir les documents comptables à jour;
- Gérer la correspondance du club;
- Préparer et présenter les rapports de club;
- Tenir des registres des membres, des reconnaissances et d'assiduité.

## **Les 10 meilleures raisons d'utiliser le modèle organisationnel de club**

1. Peut être adapté aux besoins particuliers d'un club sans en changer le concept de base;
2. S'adapte facilement à n'importe quelle taille de club;
3. Assure une chaîne de communication efficace;
4. Assure une relève suffisante pour combler toutes les activités de club;
5. Permet l'implication de chaque membre de club;
6. Il est complet; toutes les activités de club nécessaires sont représentées;
7. Libère le président pour s'acquitter des fonctions administratives du conseil d'administration;
8. Se sert des talents et des compétences de tous les dirigeants et directeurs;
9. Offre la possibilité de former les futurs dirigeants de club;
10. Des milliers de clubs ont démontré son efficacité au fil des ans.

## **Les recommandations pour adapter le modèle à votre club**

### **Petits clubs** (environ 30 membres ou moins)

- Chaque vice-président sert de lien entre un groupe de comités et le conseil d'administration;
- Chaque directeur élu doit être affecté à un comité;

Dans un petit club, le président sortant et les six directeurs élus peuvent présider un comité;  
Un membre de club peut faire partie de plus d'un comité au besoin.

**Clubs moyens** (environ de 30 à 75 membres)

Le directeur d'un club de cette taille ne devrait pas être président d'un comité;

Assurez-vous que chaque membre est affecté à un comité avant de les affecter à plus d'un comité permanent.

**Grands clubs** (environ 75 membres ou plus)

Les mêmes règles s'appliquent qu'un club moyen, à l'exception de la possibilité de répartir les fonctions de la majorité des comités dans deux ou plusieurs comités.

Par exemple, les responsabilités des membres peuvent être partagées entre un comité de recrutement et un comité de formation;

Les clubs qui comptent un grand nombre de comités peuvent améliorer l'efficacité de l'organisation en demandant aux directeurs élus de servir de lien entre deux ou trois comités et un vice-président.